

Nos +

- Un **seul numéro d'appel**
pour répondre à vos questions : **05 63 97 70 40**

- Des **aides financières** (nous vous aidons à constituer le dossier de demande d'aide).

- Des **avantages fiscaux : déduction jusqu'à 50 % des frais engagés ***
(*) de l'impôt sur le revenu

- La possibilité de régler vos factures par **CESU préfinancé**.

- Le **crédit d'impôt** pour personnes non retraitées.

Agrément qualité
n° R/160112/A/081/Q/002

Association autorisée
par le Conseil Général du Tarn et de l'Hérault

Membre de l'Union Nationale de l'Aide,
des Soins et des Services aux Domiciles.



Particulier Employeur

Depuis plus de 40 ans, l' Adar est une association spécialisée dans le service à domicile, détentrice de plusieurs agréments lui permettant de répondre aux besoins des ménages et des familles en matière de garde d'enfants à domicile, aide au ménage et repassage, service d'accompagnement des personnes handicapées et aide aux seniors. L' Adar, c'est plus de 1 500 personnes aidées par an.



Des formules
adaptées à votre
situation.



Quelles que soient vos attentes (garde d'enfant, aide à domicile, jardinage , bricolage ...), nous vous aidons à **trouver et recruter** la personne adaptée.

Nous assurons un **suivi personnalisé** en fonction de votre situation, **même si vous êtes déjà employeur.**

En fonction de votre situation, vous avez le choix entre 3 formules :

- Tranquillité recrutement,
- Accompagnement intégral,
- Sérénité employeur.

✓ Tranquillité recrutement :

Nous vous aidons à trouver la personne compétente pour travailler à votre domicile et correspondant à vos exigences :

- nous définissons ensemble le profil de la personne,
- nous cherchons et vous présentons les candidats.

La rédaction, pour votre compte, du contrat de travail vous est offerte.

✓ Accompagnement intégral :

- nous vous aidons à trouver et recruter la bonne personne,
- nous vous assurons un suivi régulier et personnalisé (contrat, bulletin de salaire, déclaration à l'URSSAF, arrêts maladie, accident du travail, rupture de contrat...).

✓ Sérénité employeur :

Vous employez déjà une personne, nous vous accompagnons tout au long de la relation contractuelle avec votre salarié grâce à nos conseils :

- nous pouvons rédiger le contrat ou étudier le document contractuel que vous avez rédigé,
- nous réalisons un suivi régulier et personnalisé,
- nous vous informons des actualités juridiques et législatives (droit du travail, convention collective),
- nous étudions votre situation en cas de difficultés avec votre salarié.

Option remplacement : nous vous proposons des solutions pour assurer le remplacement de votre salarié.

Adar

104, av de Toulouse - 81200 AUSSILLON
Tél: 05.63.97.70.40

du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30

adar.aussillon@adar81.fr
www.adar81.fr

Je recherche
une nounou pour garder
mon enfant à mon domicile.
Qui peut m'aider ?

Comment
rédiger le contrat
de travail de mon aide
à domicile ?

L'aide à domicile
de mes parents part
en vacances, comment
la remplacer ?

Mes grands-parents
deviennent dépendants,
je veux les aider.
Qui peut m'aider ?

En cas de difficulté
avec mon employé
à domicile, que faire ?

CENTRE DE
RESSOURCES

